

FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT
" F.C.A. "

Société Anonyme au capital de 160.000 €
Siège social : 19, rue Alphonse 1er
06200 NICE

4849



R.C.S. NICE 344 197 322

**PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29 MARS 2012**

L'An Deux Mille Douze,
Le vingt-neuf mars,
à dix-neuf Heures.

Les membres du Conseil d'Administration de la Société "FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT - F.C.A.", Société Anonyme au capital de 160.000 €, se sont réunis en Conseil au siège social à NICE (06200) 19, rue Alphonse 1er,

SONT PRESENTS ET ONT EMARGE LE REGISTRE DE PRESENCES :

- **Monsieur Yves MAURER**
Président Directeur Général
- **Monsieur Jean-Claude MOREL**
Administrateur

Le quorum étant atteint, le Conseil peut donc valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Yves MAURER, Président Directeur Général. Celui-ci rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- **Nomination d'un Directeur Général Délégué,**
- **Pouvoir en vue des formalités,**
- **Questions diverses.**

Handwritten signatures and initials: "lt", "th", and "CW"

I – NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Le Conseil d'Administration décide de nommer en qualité de Directeur Général Délégué :

- **Monsieur Cyrille VERRIERE**
Né le 21 octobre 1970 à LEVALLOIS PERRET (92300)
De Nationalité Française
Demeurant à NICE (06200) Quartier de Crémat
20, Chemin de la Vignette

Monsieur Cyrille VERRIERE déclare accepter lesdites fonctions.

Monsieur Cyrille VERRIERE est nommé Directeur Général Délégué pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'exercice clos le 30 septembre 2013.

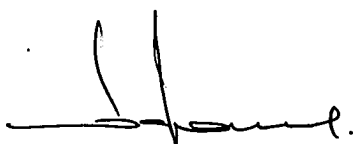
II – POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

Le Conseil d'Administration donne tous les pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir les formalités de droit.

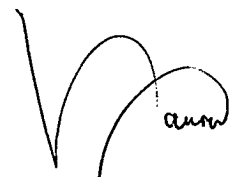
*_*_*_*_*_*_*_*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 Heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par le Président et un Administrateur.



Jean-Claude MOREL



Yves MAURER

Cyrille VERRIERE



Bon pour acceptation des
fonctions de directeur
général
délégué.